

# Les bios face à la contractualisation

Comme en conventionnel, l'heure est à la réflexion collective pour que l'étape de la contractualisation soit vécue le mieux possible.

**BIO** Ça phosphore dur, dans le réseau bio, pour négocier au mieux le virage de la LMA. Représentant toutes les productions, la Frab (fédération des Gab) a d'ailleurs l'avantage de permettre aux producteurs d'échanger sur les particularités de leurs filières respectives, certaines étant plus familières que d'autres avec les contrats. C'est du côté du lait que les choses bougent, en ce moment, le plus. « Dès le 1<sup>er</sup> avril, les acheteurs seront tenus de proposer un contrat conforme à la LMA à leurs livreurs, rappelle Claire Touret, chargée des filières de commercialisation à la Fnab et intervenant à l'AG de la Frab. À cette étape, l'important est de ne pas se précipiter pour signer, mais bien d'étudier les conditions ; C'est pourquoi nous incitons les producteurs à se rapprocher les uns des autres. » Quid, en cas de non signature ? « Jusqu'à présent, un contrat tacite existe entre le producteur et la laiterie, qui n'a donc pas à arrêter la collecte dans un premier temps », assure la représentante de la Fnab, avant de reconnaître que des d'incertitudes demeurent, à ce jour, sur la mise en place de la loi.

## Se regrouper, le maître mot

D'où l'intérêt de se regrouper pour agir et peser – tel aura véritablement été le maître mot de l'AG.

Preuve que les choses bougent, six associations de producteurs laitiers bio se sont créées dans le Grand Ouest ces derniers mois.



« Actuellement, plus de 50 % des éleveurs et des volumes de lait collectés en France ne sont pas organisés, a relevé Ivan Sachet, chargé de missions filières à la Frab. Mais les choses avancent : dans l'Ouest, six nouvelles associations de producteurs se sont créées dont deux en Bretagne. En peu de temps, elles ont réussi à fédérer une bonne proportion de producteurs. » Un séminaire lait bio a aussi été organisé le 1<sup>er</sup> mars à Laval, entre laiteries et livreurs, réunissant une soixan-

taine de producteurs laitiers bio et responsables professionnels. Les spécificités des contrats bio y ont été évoquées. L'enjeu actuel, pour la Fnab, est d'accompagner ces regroupements d'éleveurs puis de fédérer les producteurs au niveau inter régional et national, une fois les structures de terrain créées. Par ailleurs, la fédération a formulé la demande express que la conversion puisse être un motif de révision ou de rupture du contrat. Mais, « au plan national,

depuis le début de la réflexion sur le sujet, nous avons beaucoup de mal à nous faire entendre », fait savoir Claire Touret.

## L'interpro, une arlésienne ?

Un dernier point qui aura été l'occasion, pour les producteurs bretons, de discuter de ce thème épineux qu'est la création d'une interprofession propre à la bio, faute de n'être suffisamment en-



CLAIRE TOURET  
chargée des filières de commercialisation à la Fnab



PAUL HASCOËT  
président de la Frab

tendus dans les interprofessions conventionnelles. Mais la tâche est rude, et les producteurs visiblement mitigés sur le sujet. « Il semble que nous ne soyons pas encore mûrs pour », conclut Henri Thépaut, qui siège à la Fnab, invitant à ce que le dé-

bat soit renvoyé, pour l'heure, dans les départements et les OP. Anne-Laure Lussou

## BIO BRETONNE : ENCORE DE LA MARGE

Certes 2010 a vu se poursuivre, en Bretagne, le développement de l'AB, avec 248 nouveaux producteurs et 11 reprises – plaçant à 20 % le taux de bio dans le total des installations de l'année –. Pour autant, il reste de la marge avant d'atteindre les objectifs : 3 % de la SAU bretonne devrait être bio en 2011, soit la moitié de ce qu'affichait le plan Barnier comme objectif 2012. « Le rythme des conversions s'est ralenti cette année après 2 ans de croissances soutenues, note Paul Hascoët, président de la Frab<sup>(1)</sup>. Les causes sont multiples : un dispositif de soutien à la conversion insuffisant, une meilleure conjoncture laitière conventionnelle, des organisations agricoles toujours très frileuses à promouvoir la bio (...). » Pas de catastrophe pour autant dans le réseau, qui entend vraiment considérer la LMA comme une opportunité. « Elle peut permettre un développement, de par la sécurisation des prix qu'elle propose. À condition qu'il y ait un vrai projet de solidarité derrière », estime P. Hascoët.

(1) : Son mandat prenant fin, Paul Hascoët, qui ne se représente pas à son poste, laissera la place à un nouveau président le 22 mars.